



RÉGION

PROVENCE

Rencontres vigneronnes en développement durable (VDD) 2017, un partage d'expériences

Plus de 160 personnes se sont retrouvées les 30 et 31 mars pour partager leurs expériences de développement durable lors de l'édition 2017 de ces rencontres.

Un label porté par un collectif de caves et de domaines engagés dans la protection et le développement de leurs territoires.

VDD est une démarche pionnière. Initiée en 2007, basée sur une charte stricte bâtie sur 37 engagements. Le label regroupe aujourd'hui plus d'une vingtaine de caves, 4 000 vigneronnes et près de 21 000 ha de vignes. Après des rencontres portant sur des thématiques techniques en 2015 puis sur la communication en 2016, l'édition 2017 était centrée sur le partage d'expériences de développement durable.

Le jeudi 30 mars, le rendez-vous avait lieu chez les vigneronnes du Mont Sainte-Victoire. La matinée était consacrée au collectif VDD.

Après avoir accueilli les nouveaux vigneronnes en développement durable, un rappel a été fait des travaux aboutis dont le récent partenariat avec le programme 3D-destination développement durable, la mise à jour du cahier des charges du label et la création d'un document de communication interne.

Puis, ont été mis en lumière les membres du collectif. Les 21 entreprises labellisées ou en devenir ont été présen-

tées à travers quelques chiffres clés, anecdotes et actions de développement durable. Parmi ces dernières, on peut citer, la création d'une cuvée pour aider au financement de la rénovation d'une église, la mise en place d'une parcelle de vigne pédagogique pour créer un lien supplémentaire avec les acteurs du territoire ou encore l'engagement dans des mesures agro-environnementales et climatiques pour éviter la pollution des cours d'eau. La visite de la cave de Puylobrier et la dégustation de ses vins rosés ont permis de clôturer la matinée.

Un label en extension

Trois domaines et caves ont rejoint la démarche des Vigneronnes en développement durable : Castelbarry (Montpeyroux), le Château Sainte-Roseline (Les Arcs) et le Château des Demoiselles (La Motte). Ils ont officiellement rejoint le collectif des Vigneronnes en développement durable en conversion. S'ajoutent les 13 caves et domaines qui travaillent actuellement pour le devenir.



L'après-midi, les participants se sont scindés en cinq groupes de travail. Le premier se penchait sur la biodiversité, avec les témoignages des vigneron du Mont Sainte-Victoire qui ont établi un partenariat avec le Grand Site et des vigneron de Buxy.

Un autre réfléchissait sur l'éco-conception du packaging avec l'intervention de Verrallia et Nomacorc ainsi que des témoignages des vigneron des Terres secrètes sur la thématique "bouteille" et de Loire propriétés, sur les Bib.

Un troisième avait pour mission de raisonner sa fertilisation avec l'exemple de la charte Authentis et les témoignages de Dom Brial et de la cave de Saint Maurice.

Les bio-intrants ont également fait l'objet d'une réflexion avec l'intervention de l'association pour les bio-intrants performants et le témoignage de la cave de Jaillance.

Enfin, la communication sur le durable constituait le dernier atelier avec des témoignages et réflexions autour des expériences de Rhonéa et de la Cave de Lugny.

Le vendredi 31 mars la journée s'est déroulée au Moulin de la Roque au Castellet. Il a été question de la prise en compte de l'ergonomie lors de la construction d'un nouveau chai. La cave du Razès était prise en exemple. En 2012 celle-ci a en effet choisi d'associer un ergonomiste Jacques Escouteloup et ses salariés dans son projet de conception d'un nouveau chai. A la clé, de meilleures conditions de travail et un outil optimisé. Présent lors des rencontres VDD, Olivier Ambry, directeur de la cave témoigne : *"il est très important de consulter les personnes qui vont y travailler et d'avoir un regard extérieur avant d'investir. C'est gagnant/gagnant."*

Parmi les autres dossiers abordés, les rencontres VDD avaient choisi les outils juridiques pour acquérir et conserver du foncier pour une cave coopérative. La pression foncière est telle que la reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs est souvent hors budget. De nombreuses caves coopératives cherchent à soutenir ces jeunes en acquérant des terres et en les mettant à disposition, ceci dans le but de

pérenniser la production de vin. Pour y parvenir, les rencontres VDD ont fait intervenir Hélène Basset, directrice des caves coopératives du Var. Elle a expliqué le fonctionnement d'un nouvel outil juridique, le bail cessible, qui apporte plus de sécurité pour les caves et les viticulteurs.

Enfin, le développement durable a été abordé avec l'exemple des Vignerons de Buzet. Ils s'y sont fortement engagés depuis 2005. David Bidegaray, responsable marketing a mis en avant quelques unes des actions mises en place par la cave. Telles, la plantation de cultures entre les rangs de vigne pour enrichir naturellement le sol, la création de caisses de vins qui, une fois vidées, se transforment en nichoir à oiseaux et la mise en place de cellules d'écoute en vue d'améliorer en permanence les conditions de travail des salariés.

L'après-midi s'est achevée par la visite du chai du Castellet et du vignoble qui ont permis aux participants de découvrir les particularités de l'appellation Bandol. ■